



# Normes OHADA, internationales et consolidation (1)

## Généralités

Le traité de l'organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) est applicable au Congo. Par ailleurs, les normes internationales sont applicables lorsque les dispositions fixées par l'OHADA sont muettes sur certaines pratiques telles que l'activité pétrolière (Exploration – Production).

En matière de consolidation, les sociétés industrielles et commerciales sont tenues d'établir chaque année des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe, dès lors qu'elles contrôlent de manière exclusive ou conjointe une ou plusieurs autres entreprises ou qu'elles exercent une influence notable sur celles-ci.

La SNPC a établi ses premiers comptes consolidés sur l'exercice clos le 31 décembre 2001. Ces comptes consolidés ont été certifiés avec réserves par le cabinet Ernst & Young.

Nous rappelons que nos travaux consistent à effectuer une revue de ces états financiers et de porter des commentaires sur l'adéquation des principes comptables de la SNPC sur l'application des normes OHADA, internationales et en matière de consolidation.

## Contenu des états financiers de la SNPC

### ✓ *Présentation*

La SNPC a établi ses premiers comptes consolidés sur l'exercice clos au 31 décembre 2001 avec des comptes comparatifs pro-formas au 31 décembre 2000 non auditiés par les commissaires aux comptes de la SNPC.

D'après l'annexe des comptes consolidés de la SNPC, « *les comptes consolidés de la Société Nationales des Pétroliers de Congo (S.N.P.C.) sont établis conformément aux principes comptables OHADA et des normes internationales en tenant compte des spécificités liées à l'activité pétrolière* »

### ✓ *Constat sur les états financiers*

Les états financiers consolidés tels qu'ils nous ont été soumis sont incomplets, car ils comprennent:

- un tableau des flux de trésorerie avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent
- le tableau de variation des capitaux propres consolidés au cours de l'exercice (annexe),
- le tableau de variation du périmètre de consolidation précisant toutes les modifications ayant affecté ce périmètre

Nous comprenons que l'établissement de ces comptes consolidés de la SNPC a été laborieux à établir en raison de sa première publication d'une part et, qu'il s'agit de la première société nationale congolaise qui établit des comptes consolidés d'autre part.

Un plan d'action est souhaitable afin de publier de façon exhaustive les informations présentées ci-dessus pour présenter des états financiers en phase au regard des pratiques internationales en matière de consolidation.